



L'authorité organisatrice de vos transports en ile-de-france

Grands projets d'investissement Réaménagement du pôle d'échanges RER Châtelet – Les Halles

Dans le cadre du projet d'aménagement du quartier des Halles piloté par la Ville de Paris, **le Conseil du STIF, sous la présidence de Jean-Paul Huchon, a approuvé le schéma de principe de réaménagement du pôle RER Châtelet-les Halles et le lancement de l'enquête publique.** Celui-ci répond aux objectifs définis par le STIF et aux attentes exprimées par le public lors de la phase de concertation organisée entre février et mars 2007.

Le Conseil du STIF avait défini comme objectifs pour améliorer le confort des usagers :

- ❖ L'amélioration de la qualité des espaces du pôle de transport en commun.
- ❖ L'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- ❖ L'amélioration des flux de voyageurs et des conditions d'accès au pôle d'échanges.

Le STIF a assuré la maîtrise d'ouvrage des études nécessaires à l'élaboration du schéma de principe et du dossier d'enquête publique.

Le Conseil du STIF a approuvé le bilan de la concertation et le schéma de principe de l'opération comportant les aménagements suivants :

- ❖ la **création d'un nouvel accès aux espaces souterrains du Forum** des Halles et à la gare RER Châtelet-les Halles au niveau de la Place Marguerite de Navarre (Paris 1er arrondissement).

Le nouvel accès se développe en deux volées directes de circulation verticale (escalator et escalier), la première du niveau voirie au niveau -3, la seconde du niveau -3 au niveau -4 (salle d'échanges). Au niveau -3, un palier intermédiaire est créé permettant d'accéder aux espaces commerciaux du Forum des Halles via un nouveau mail commercial (aménagement sous maîtrise d'ouvrage Ville de Paris).

- ❖ le **réaménagement de la salle d'échanges RER** de Châtelet-les Halles, espace par lequel transitent quotidiennement 430 000 voyageurs.
 - La *création d'une galerie latérale* de circulation simplifiant les cheminements dans la gare et contribuant à désengorger certains points de la salle d'échanges.
 - *Un gain de lisibilité & une géométrie de la salle d'échanges reconfigurée.* La salle d'échange sera libérée de la majeure partie des commerces et locaux techniques qui y sont actuellement implantés. Ils seront déplacés le long de la nouvelle galerie de circulation. L'espace ainsi dégagé facilitera l'orientation et le cheminement.
 - *Une signalétique repensée* afin de permettre une identification et une distinction rapide des différents cheminements.
 - *L'éclairage, le sol et les parements muraux seront complètement repensés.*
 - *Les faux plafonds seront retirés pour gagner en hauteur.*

Contact Presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 - sebastien.mabile@stif.info

- ❖ le **prolongement des accès existants** aux espaces souterrains du Forum des Halles, **aux accès Berger et Rambuteau**, du niveau -3 au niveau -4 de la salle d'échanges.

Une convention de maîtrise d'ouvrage unique est élaborée entre le STIF, la Ville de Paris et la RATP. Elle désigne la RATP maître d'ouvrage unique pour la réalisation des études et travaux de l'opération.

Le coût des travaux, hors foncier, est estimé à 118M€.

A ce jour, le principe de financement du projet pourrait être un cofinancement des aménagements réalisés, entre la Ville de Paris, la Région Ile-de-France et la RATP.

Le calendrier prévisionnel du projet:

Approbation du schéma de principe par le conseil STIF	27 mai 2009
Enquête publique	Automne 2009
Déclaration de projet & Approbation de l'avant-projet et de la convention de financement par le conseil STIF	1 ^{er} trimestre 2010
Engagement des travaux	2011
Mise en service	2015

Le pôle RER Châtelet-Les-Halles est une gare majeure du réseau de transport en commun francilien. Il est desservi par 3 lignes de RER (A, B et D), 5 lignes de métro (1, 4, 7, 11, 14) et fréquentée quotidiennement par 520 000 voyageurs.



Vue d'artiste en perspective de l'arrivée au niveau salle d'échanges depuis l'accès Marguerite de Navarre.

Crédit Photo Studio Sezz, RATP, P. Berger, J Anziutti (architectes)

Contact Presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 - sebastien.mabile@stif.info